



SUD-AX'TION

Axe TGV Sud Est

C.S.S.C.T. DU 11 MARS

Paris Sud Est, Dijon, Lyon, Chambéry, Marseille, Montpellier



Point Pandémie

Après une situation stable depuis de nombreuses semaines, le nombre de contaminations semble s'intensifier ces derniers jours sur l'axe TGV Sud-Est.

A noter que depuis le début de la Pandémie : 4,1 % des agents Voyages ont été testés positifs.

Vous êtes allergiques au masque chirurgical ?

Les agents ne pouvant porter le masque chirurgical pour raison médicale (forte réaction allergique) et disposant d'un certificat médical de leur médecin, peuvent faire la demande par mail à leur DPX/RET afin d'être équipés de masques anti-allergiques mis à disposition par la Task-Force. La livraison doit se réaliser en 3 à 4 jours après la demande.

SUD-Rail a demandé que des stocks de ce type de masques soient constitués sur chaque établissement. La direction d'axe va regarder si cela est possible.

Etat sanitaire sur l'axe au 9 mars :

15 agents positifs au Covid

3 agents symptomatiques en attente de test

12 cas contacts à risque avéré placés en isolement et qui sont en attente de test

108 agents reconnus fragiles (*vulnérables*) placés en isolement

74 cas positifs en janvier/février



Agents vulnérables

Bien que les agents considérés vulnérables commencent à être vaccinés, le médecin du travail a précisé que ces agents ne devaient pas reprendre le travail même une fois qu'ils auront reçu leurs 2 doses de vaccin, et ce jusqu'à nouvel ordre. (*ceux isolés dans un bureau reprendront probablement plus tôt que ceux en contact clientèle*).

Pour l'heure, seul un certificat d'un médecin spécialiste confirmant que l'agent peut reprendre normalement son travail pourrait amener les médecins du travail à autoriser la reprise du travail d'un agent vulnérable.

Accidents du Travail

Un débat a eu lieu sur les Accidents du Travail et notamment sur les Accidents du Travail trop souvent rejetés par la CPR.

La direction reste très floue sur le sujet.

Pour SUD-Rail, il est inacceptable que des agents victimes de conditions de travail non sécurisées comme elles devraient l'être se retrouvent avec des Accidents du Travail non reconnus par la CPR.

Inaptitudes et Reclassements

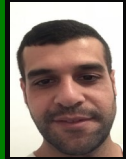
La direction refuse l'accès à ces informations aux membres CSSCT. SUD-Rail ne peut accepter cette situation qui a des conséquences importantes sur les agents en question. Le médecin du travail lui-même confirme la vision de SUD-Rail : à savoir que ces sujets étaient très bien traités en CHSCT avant leur disparition. Les réunions RPX ne fonctionnent pas toujours très bien sur ces sujets d'après le médecin du travail. SUD-Rail va imposer un autre fonctionnement à la direction.



Christophe HUGUET



Stéphane BOULADE



Anasse BOUALLALI



Les Accueil-Embarquements sans les ASCT sur Paris-Lyon !

5 ans après avoir imposé aux ASCT de travailler une partie de leurs journées de travail à quai sur les Accueil-Embarquements, la direction décide finalement (*maintenant le dispositif bien rôdé*) de se passer des ASCT. Seuls les agents B et Y resteront en appui lors de l'accueil de leur TGV.

Première chose : cela démontre que la direction a menti aux agents ! Il y a 5 ans, la direction expliquait que cette évolution serait pérenne et permettrait de ne pas diminuer le nombre d'ASCT.

Non seulement, la direction fait donc l'inverse mais le nombre d'ASCT est bien en forte baisse de par ces évolutions.

Aussi, l'impact sur les conditions de travail laisse de quoi dire autant côté ASCT que côté agents au sol.



Les patrons sont décidément aux petits soins avec les agents !

Trains et Gares sensibles

Depuis la création des CSE (et la disparition des CHSCT), la direction décide seule des trains et des gares sensibles et des mesures qui sont mises en œuvre. SUD-Rail a réclamé la remise en place d'un système de partage des informations (nombre de PV, nombre de faits survenus, ...) et de CSSCT extraordinaires sur ce sujet pour définir les trains et gares sensibles mais également pour décider des mesures de prévention à mettre en œuvre. La direction d'axe s'est dite ouverte sur le sujet. A suivre donc...

Distanciation physique

La direction n'a toujours pas de problème à expliquer qu'il faut respecter la distance de 1 mètre minimum avec les voyageurs malgré le port du masque et de continuer dans le même temps à imposer des situations de travail telles que :

- les LSA pour les agents des UO Services
- Le contrôle à bord pour les ASCT

Pour ces 2 situations de travail, la distanciation de 1 mètre est évidemment impossible à tenir.

Et bien évidemment, ceux qui disent cela sont eux en Télétravail à leur domicile !!!

La direction reprend sa parole

Suite à un accident grave au TSEE où une porte d'une demi-tonne avait failli tomber sur un agent, la direction avait acté que toutes les portes de ce type seraient motorisées. Pour des questions basement budgétaires et en catimini, cette direction tente de reprendre sa parole expliquant qu'elle ne s'y était pas vraiment engagée (*mais avait juste répondu que c'était prévu*) et ce sans jamais se soucier des conditions de travail induites par cette décision. Des dirigeants s'occupant de prévention et respectant les agents et leurs représentants, c'est aussi prévu ?



**FAITES REMONTER VOS
QUESTIONS SANTÉ -
SÉCURITÉ - CONDITIONS
DE TRAVAIL AUX MEMBRES
CSSCT SUD-RAIL !**